

Madame Élisabeth BORNE,
Ministre d'État, Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 23 mai 2025

Objet : Intégrez la charte éthique à la circulaire EVARS, et interdisez ce livre dangereux pour les enfants

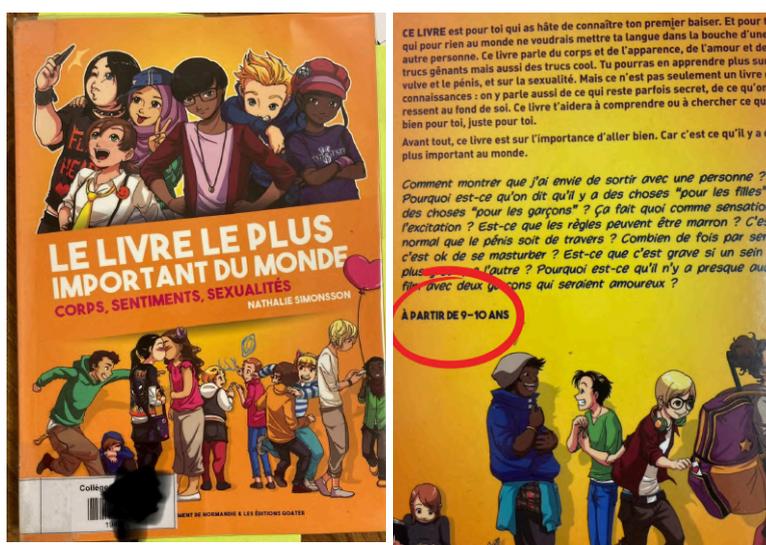
Madame la Ministre de l'Éducation nationale Élisabeth BORNE,

Votre circulaire pour l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) doit être complétée afin de limiter les risques et la gravité des dérives.

Alors que votre ministère affirme garantir un programme EVARS respectueux et adapté à l'âge des élèves...

...un ouvrage utilisé dans des établissements scolaires en France métropolitaine et recommandé "dès 9-10 ans" (comme l'indique sa couverture) expose les enfants à des **contenus à caractère sexuel inadaptés à leur âge**.

Plus grave encore, ce livre risque de les inciter à des pratiques qui les mettent en danger, du fait des nombreux cyber pédocriminels qui se tiennent en embuscade.

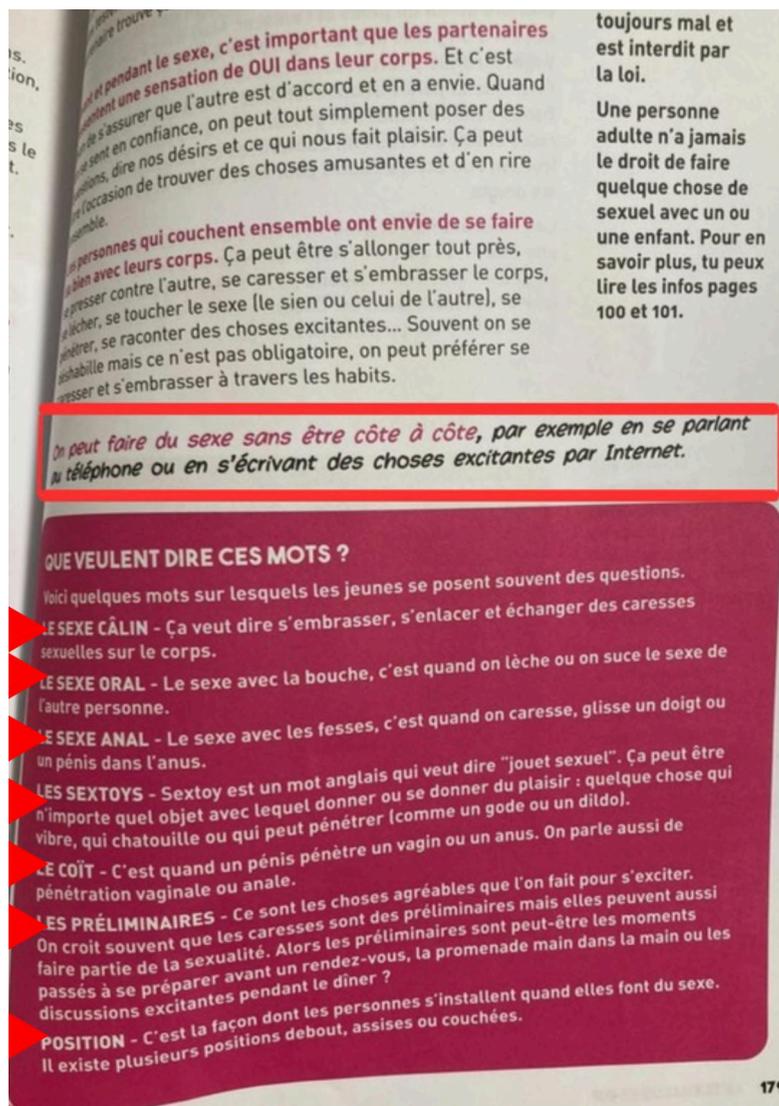


Le livre le plus important du monde, destiné aux enfants "à partir de 9-10 ans"

On y trouve par exemple, noir sur blanc, cette indication: **"on peut faire du sexe sans être côte à côte, par exemple en se parlant au téléphone ou en s'écrivant des choses excitantes par internet"**.

Cette BD aborde sans filtre les thèmes suivants :

- pratiques sexuelles,
- envois de sextos,
- identité de genre,
- polyamour,
- illustrations explicites d'organes génitaux pubères...



“faire du sexe” par Internet... et pratiques sexuelles d'adultes

Une telle présentation soulève des interrogations profondes sur le caractère éducatif de ce livre et sur son adéquation avec les programmes de protection de l'enfance.

C'est une porte d'entrée idéale pour les **prédateurs sexuels** : ils se font précisément passer pour des mineurs afin de tromper leurs jeunes victimes, qui ne soupçonnent pas qu'elles s'adressent à un adulte.

La banalisation de pratiques sexuelles d'adultes - auprès d'enfants prépubères - augmente le niveau de risque d'occurrence des crimes sexuels.

Ce livre, mis entre les mains d'enfants, constitue donc une **faille majeure dans le dispositif de protection des mineurs**.

Ces contenus contredisent frontalement les campagnes de prévention menées par l'État lui-même ainsi que l'actualité médiatique, qui alertent les jeunes et les familles sur les risques liés aux réseaux sociaux et aux usages détournés d'internet.

Une telle incohérence laisse perplexe.

Véronique Béchu, policière membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, lançait encore l'alerte le 7 avril dernier :

“À un instant T, il y a 2,6 millions de pédocriminels en ligne dans le monde”.

L'utilisation de tels contenus au sein de l'Éducation nationale met gravement à mal le principe fondamental de neutralité du système éducatif ainsi que les efforts de prévention portés par l'État lui-même.

Cette bande dessinée ne doit en aucun cas être accessible aux enfants, nous avons d'ailleurs demandé à votre homologue Monsieur Bruno RETAILLEAU, Ministre de l'Intérieur, son interdiction au grand public. **Nous vous demandons d'interdire son utilisation et sa diffusion au sein de votre ministère !**

Depuis plus de deux ans, de nombreux parents et professionnels de l'enfance nous alertent régulièrement concernant les dérives observées lors des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) dispensées dans les établissements scolaires.

Parmi ces signalements, une mère de famille nous a spécifiquement alertés au sujet de cet ouvrage qu'elle a jugé inadapté pour sa fille de 12 ans. Cette BD était librement accessible au CDI du collège fréquenté par son enfant.

Ayant retiré ce livre afin de protéger son enfant, cette mère a été convoquée par la direction de l'établissement ainsi que par la cellule académique de laïcité, censée faire respecter les valeurs de la République.

Mais de quelles valeurs parle-t-on exactement, lorsqu'une mère soucieuse du bien-être de sa fille se voit mise en cause pour avoir exercé son **rôle légal de protection parentale** ?!

Un reportage de France 3¹ confirme l'usage de cette BD comme « outil pédagogique », notamment dans certains établissements scolaires du Calvados.

¹ Voir Annexe 2

Cette situation révèle une contradiction entre les engagements du ministère — garantir une EVARS respectueuse du développement des élèves — et la réalité sur le terrain.

Ces contenus manifestement inadaptés aux enfants risquent d'être traumatisants, et les exposent davantage aux **dangers d'une société hypersexualisée**.

Alors que les parents font confiance à l'État pour instruire leurs enfants, ce livre est présent dans de **plusieurs établissements scolaires et probablement aussi divers CDI / bibliothèques** et les expose à des contenus inadaptés...

En France, en 2025, il est donc possible d'avoir :

- d'un côté un ministère de l'Éducation nationale qui prétend garantir un programme EVARS respectueux des élèves,
- et de l'autre, l'utilisation dans certaines écoles d'un manuel destiné aux enfants "dès 9-10 ans" qui décrit par le menu toutes les formes de pratiques sexuelles d'adultes et leur explique qu'on peut échanger des sextos et "faire du sexe" par téléphone ou Internet !

En tant qu'adultes, il est de notre devoir de protéger les enfants. Et en tant que ministre de l'Éducation nationale, vous avez le pouvoir d'agir concrètement, par les circulaires.

Les français attendent une position claire de la part des dirigeants de la Nation.

Nous demandons l'interdiction de cet ouvrage. Aucun contenu à destination d'enfants ne doit inciter à des comportements sexuels ni les exposer à des contenus inadaptés.



Reportage sur France 3 Normandie qui montre l'utilisation de ce livre lors des séances EVARS

Dans ce reportage télévisé, les professionnels du collège Charles Letot de Bayeux, relevant de l'académie de Normandie, confirment l'utiliser dans le cadre de la réalisation de leurs séances EVARS.

Ce livre a été traduit du suédois et adapté pour la France par Élise Devieille, sociologue et docteure en sociologie, formatrice pour l'association féministe Épicène.

Cette structure milite pour l'éducation au genre, aux sexualités et aux nouvelles formes familiales, avec une approche idéologique.

GENRE SEXUALITÉ FAMILLE
ADOPTION, ASEXUALITÉ, BISEXUALITÉ,
COMPORTEMENTS ET IDENTITÉS SEXUÉS,
DOMINATION MASCULINE, ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ,
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, FÉMINISME, FILIATION,
GESTATION POUR AUTRUI, HÉTÉRONORMATIVITÉ,
HÉTÉROSEXISME, HÉTÉROSEXUALITÉ, HOMOPARENTALITÉ,
HOMOPHOBIE, HOMOSEXUALITÉ, INTERSEXUALITÉ,
MIXITÉ, ORIENTATION SEXUELLE, PARENTALITÉ,
PARENTÉ, PARITÉ, PMA, PROCRÉATION, TRANSIDENTITÉ.

Visuel extrait du site web de l'association Épicène résumant les thématiques traitées

Épicène promeut activement *Le livre le plus important du monde*, via des ateliers destinés aux enfants, parents et professionnels, en le présentant comme un outil pédagogique.

Néanmoins, son positionnement est clairement militant, avec une **approche idéologique qui devrait rester à l'écart de l'École de la République**.

Le livre est coédité par les éditions *Goater* et par la *Ligue de l'enseignement de Normandie*. Selon cette dernière, cette adaptation française s'appuierait sur les directives et les recommandations des programmes scolaires français.

Sur son site web, on peut lire que "*cet ouvrage permet aux enfants et aux préados de s'informer. Il s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans, dans un langage accessible et adapté. Il a une approche inclusive pour que tous les enfants se sentent représentés. Il a aussi une approche critique des normes : reconnaître toutes les façons de vivre ou d'être, et ainsi la liberté de chaque personne.*"

Ce projet a été soutenu, entre autres, par des personnalités engagées comme Véronique Séhier (co-présidente du *Planning Familial*), Diane Saint Réquier (*France Info Slash, Sexy Soucis*), et par la Ville de Caen par le biais du *Label Caen Nordic*.

Cette BD fait la démonstration des limites de l'Éducation nationale pour le respect de ses engagements, à savoir :

- Des contenus "strictement pédagogiques et adaptés à chaque âge" ;
- Le respect du rythme de développement des élèves ;
- Des séances visant à informer et à protéger les élèves sans heurter leur sensibilité ;
- Des contenus expertisés en amont ;
- L'absence de contenus inappropriés ;
- Un programme EVARS qui n'incite à aucun comportement sexuel.

Madame la Ministre, le livre intitulé *Le livre le plus important du monde* a-t-il été "expertisé" avant sa diffusion dans les établissements scolaires ? Si oui, par quelle structure, composée de quels membres ? Les experts médicaux, cliniciens de la santé et du psychisme de l'enfant et de l'adolescent ont-ils été consultés ?

Ces engagements, figurant pourtant dans la FAQ EVARS du 2 février 2025², sont absents du programme et de la circulaire qui s'y rattache, à l'exception de la mention "doit être adapté à l'âge des élèves et à leur développement".

La circulaire EVARS de 2025 prévoit de **protéger les personnels par le cadre légal lorsqu'ils mettent en œuvre le programme, et de systématiquement déclencher un signalement de chaque difficulté avec les parents.**

En revanche, votre circulaire ne prévoit **aucune sanction pour les intervenants qui ne respectent pas la sensibilité et le développement des élèves.** Il s'agit d'un déséquilibre manifeste qui laisse place à l'absence de sanction lors de dérives.

Depuis plus de deux ans, nos associations *SOS Éducation* et *Mamans Louves* reçoivent des témoignages alertant sur :

- l'exposition à des contenus sexuels explicites dès l'école primaire,
- des collégiens ayant été **victimes de violences sexuelles** contraints et forcés de manipuler des préservatifs sur des modèles anatomiques lors des séances EVARS,
- des manuels scolaires inadaptés à l'âge des élèves,
- des discours sur la notion de genre, présentée comme une **vérité scientifique...** dès la maternelle !

Ces constats alarmants sont corroborés par une analyse menée par les associations SOS Éducation et Mamans Louves avec des experts cliniciens (pédopsychiatres, psychologues, pédiatres, etc.), parmi lesquels le Professeur émérite Maurice Berger.

²FAQ EVARS du 6 février 2025 : <https://eduscol.education.fr/document/64469/download?attachment>

Leurs travaux, réunis dans une synthèse de plus de [220 pages](#), aboutissent à une conclusion sans appel :

*Le programme “EVARS”, dans sa forme actuelle,
constitue un danger pour les enfants !*

Nous demandons l’adoption par l’Éducation nationale, de la charte éthique EVARS³ rédigée par le Dr Maurice Berger (sommité de la pédopsychiatrie) et Sophie Audugé (spécialiste des politiques éducatives).

Cette charte éthique, structurée en 40 principes clés répartis en 7 axes, a déjà été cosignée par **216 spécialistes reconnus du développement de l'enfant et de l'adolescent** (pédopsychiatres, psychologues, psychanalystes, pédiatres...).

La charte éthique EVARS vise, au niveau des enfants, à :

- Respecter l'intimité et le rythme de développement propre à chaque enfant ;
- Lutter contre les abus et les violences sexuelles par la **transmission d’interdits** ;
- Éviter de perturber l'identité sexuelle des mineurs et jouer un rôle de pare-excitation ;

Mais elle doit également :

- Garantir aux parents une **transparence totale** sur les contenus abordés ;
- S'appuyer sur des **bases scientifiques** et non idéologiques ;
- Former les intervenants aux **spécificités de chaque âge** ;
- Mettre en place des **instances de contrôle indépendantes**.

L’engagement du ministère de l’Éducation nationale dans une telle charte éthique EVARS permettrait de restaurer la confiance des familles en l’École de la République, actuellement mise à mal par la défiance envers l’institution scolaire et ses membres.

Pour information, plus de 184 000 personnes ont signé notre [pétition](#) “*Oui à la prévention, NON à l’éducation à la sexualité à l’école*”, dont :

- 14 000 professionnels de santé,
- 11 000 personnels éducatifs,
- 130 000 parents et grands-parents.

Une mobilisation massive qui témoigne d’une réelle inquiétude et de l’attente d’un changement de posture clair du ministère concernant l’EVARS.

³ Charte éthique EVARS : <https://soseducation.org/charte-40-principes-evars> - Annexée au courrier

Il est donc urgent que l'État garantisse enfin un **cadre solide et respectueux pour les enfants et les jeunes Français**.

Nous vous demandons instamment :

1. L'interdiction d'utiliser et de diffuser *Le livre le plus important du monde* dans les établissements scolaires ainsi que le retrait de tout autre livre pouvant exposer les enfants à des contenus inappropriés et dangereux.
2. La révision de la circulaire EVARS, en intégrant les principes de la Charte éthique validée par des experts de la santé des enfants et des adolescents pour encadrer strictement ces enseignements.

Concernant le premier point, sachez que nous adressons également un courrier à votre homologue, Monsieur le Ministre Bruno RETAILLEAU, en charge du Ministère de l'Intérieur (copie ci-annexée). Son prédécesseur, Monsieur Gérard DARMANIN, avait déjà interdit un autre livre "Bien trop petit" reconnu dangereux pour les mineurs.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange. Vous trouverez ci-joint, en annexe, les documents permettant à vos équipes d'approfondir ces questions sur une base factuelle.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, l'expression de nos respectueuses salutations.



Sylvain MARBACH
Président de SOS Éducation



Christelle COMET,
Vice-présidente des Mamans Louves

Annexes :

1. Extraits du livre
2. Reportage par France 3 dans un établissement scolaire
3. Synthèse d'experts
4. Charte éthique EVARS
5. Pétition de SOS Éducation sur l'EVARS (184 000 signataires)
6. Copie du courrier à Monsieur Bruno RETAILLEAU, Ministre de l'Intérieur

Annexe 1 : Extraits du livre

Parfois, on se sent à l'aise avec un mot particulier alors qu'une autre personne ne l'appréciera pas du tout.

Chaque famille peut avoir un petit surnom différent pour les sexes, et tu peux avoir ton propre code secret.

EST-CE QU'ON PEUT APPELER UNE CHATTE UNE CHATTE ?

Oui bien sûr, on a le droit d'utiliser toutes sortes de mots pour parler du sexe ! Mais le ton et la façon dont on les prononce comptent beaucoup. Les mots "chatte" et "bite", par exemple, sont souvent utilisés comme des gros mots, des insultes ou pour blesser, par méchanceté. C'est pour cela que certaines personnes les trouvent vulgaires et moches. C'est dommage que ces mots soient utilisés de manière négative car ça fait oublier que ce sont de jolis mots qui peuvent être aussi dits de façon tendre ou malicieuse.

DESSINE-TOI !

Chaque être humain a un corps et une apparence unique. Tout comme nous avons différents visages, corps et cheveux, nos vulves et nos pénis ont des formes et des couleurs très variées.

Pendant la puberté, le sexe grandit et change un peu d'apparence. La vulve devient plus grande et le pénis aussi. Les sexes prennent parfois une nouvelle couleur. Les lèvres de la vulve et les bourses deviennent plus fripées. Des poils apparaissent. Quand on a un pénis, les poils poussent à la base tout autour du sexe et sur les bourses. Sur la vulve, les poils poussent au niveau du pubis et sur les grandes lèvres. Il est courant d'avoir des poils à l'intérieur des cuisses, entre les fesses et sur une ligne qui va du pubis jusqu'au nombril.

SE LAVER

Généralement, se laver la vulve ou le pénis une fois par jour à l'eau claire suffit. Il ne faut pas utiliser un savon agressif sinon la peau peut s'irriter et commencer à démanger et à piquer.

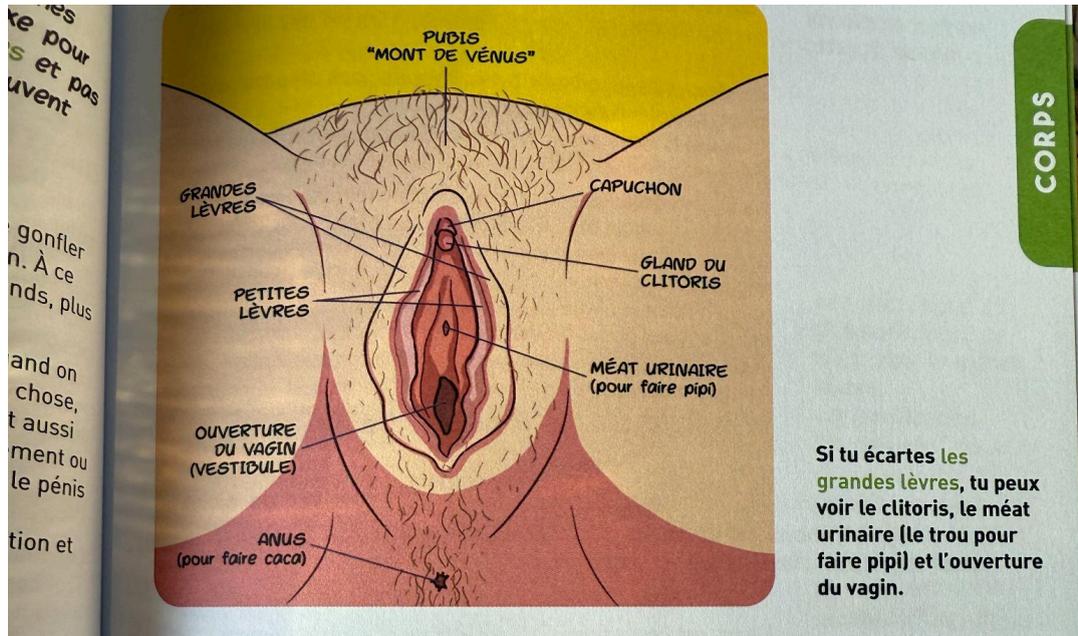
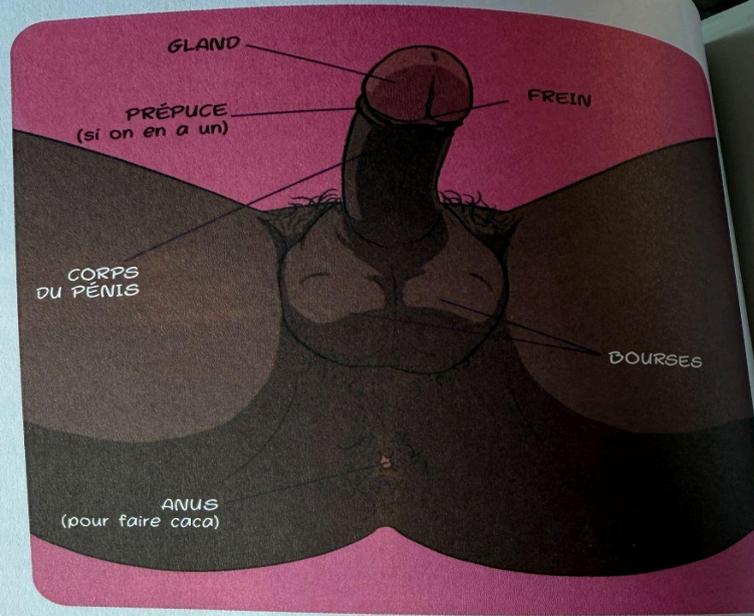
La vulve et le pénis ont un parfum spécial. L'odeur vient des différentes parties du corps. Si on se lave, ça

ESSAIE DE DESSINER TA VULVE OU TON PÉNIS

Fais un plan de ton sexe : à quoi ressemble le tien en particulier ? Utilise un miroir pour voir tous les petits détails. Est-ce que des poils ont commencé à pousser ? Où est-ce que c'est fripé ? Est-ce que c'est de la même couleur partout ? As-tu des grains de beauté, des taches, des petites bosses ?

PAR ICI LA SORTIE !

Au milieu du gland, il y a le méat urinaire. C'est par là que sort le pipi. Par l'anus sort le caca. Comme pour le sexe, il y a beaucoup de terminaisons nerveuses à cet endroit, ce qui en fait une partie du corps très sensible.



Si tu écarter les grandes lèvres, tu peux voir le clitoris, le méat urinaire (le trou pour faire pipi) et l'ouverture du vagin.

L'excitation monte rapidement ou lentement. Et la sensation peut durer longtemps ou disparaître aussi vite qu'elle est arrivée.

Certaines personnes ressentent des sensations sexuelles depuis toutes petites et d'autres commencent à en ressentir seulement à partir de la puberté ou à l'âge adulte. D'autres encore ne s'intéressent pas au sexe et ne sont jamais excitées.

DES SENSATIONS EXCITANTES !

Le mot "sexe" est souvent utilisé pour dire "sexualité". La sexualité, c'est ce qui nous donne des sensations excitantes dans le corps. Ces sensations peuvent provoquer des pensées sexuelles et le désir de faire des choses sexuelles comme se masturber ou coucher avec une personne.

La sexualité, ce n'est pas seulement faire du sexe. Ça peut être le désir d'être proche de la personne aimée. Et pour certaines personnes le désir sexuel est lié à l'envie d'avoir des enfants.

On peut dire que la sexualité est comme une énergie positive. Elle nous donne de la force, de la joie et la fierté de notre corps.

La sexualité s'exprime de différentes manières selon les âges. Quand on est enfant, on peut aimer trouver du plaisir avec son corps. Les enfants ont une curiosité de leur corps et de celui des autres. Beaucoup font des expériences avec des camarades en prenant un bain ensemble par exemple ou en allant dormir chez un copain ou une copine.

Souvent, la sexualité prend plus d'importance à l'entrée dans la puberté : on se met à penser davantage au sexe, on commence à se masturber, on a hâte de se tenir par la main, de se prendre dans les bras ou de s'embrasser.

Chaque personne décide pour elle-même de sa sexualité. Cela veut dire qu'on a le droit d'aimer qui on veut et qu'on décide soi-même de faire ou de ne pas faire des choses sexuelles.

Il y a des milliers de livres d'amour, des milliers de chansons d'amour et des milliers de films d'amour ! Mais les films ont tendance à se ressembler : presque tout le temps, c'est un garçon qui est amoureux d'une fille. Le garçon achète des fleurs à la fille. Ensuite, il y a un dîner élégant en tête-à-tête. Puis un baiser sur fond de coucher de soleil. L'amour, ça ressemble forcément à ça ?

Bien sûr que non ! Ce qu'on montre dans les films, c'est seulement une petite partie de tout ce que peut être l'amour. Dans la vraie vie, l'amour est un nombre infini de choses. Dans la vraie vie, les filles aussi peuvent exprimer leur amour en offrant des fleurs. Dans la vraie vie, beaucoup de couples trouvent ça barbant de dîner au restaurant et préfèrent manger un sandwich falafel à la maison. Dans la vraie vie, il y a aussi des garçons qui s'embrassent dans le soleil couchant et des filles qui se donnent la main en courant sous la pluie !

C'est facile de croire tout ce qu'on voit au cinéma. Car dans les films, les personnages sont sublimes, tombent amoureux de personnages sublimes et leur amour les fait planer au-dessus de tout. Dans la réalité, ce n'est pas exactement comme ça. On peut ressentir de l'amour pour des gens ordinaires et aimer être ensemble simplement : se cuisiner à deux de bons plats, choisir un film à tour de rôle ou se promener dans un parc. Les plaisirs de la vie de tous les jours en fait !



Dans les films, c'est souvent deux personnes qui sont ensemble.

On ne montre pas si souvent qu'on peut aimer plusieurs personnes en même temps ou être avec plusieurs personnes à la fois.

Tu ne sais pas ce qu'aime faire la personne avec qui tu es ? Demande-lui !

LE FILM DE TES RÊVES !

Imagine un film d'action passionnant dont l'héroïne serait une fille super balèze et forte. Il y aurait un garçon trop mignon qui porterait des vêtements moulants et qui serait kidnappé par les forces ennemies. Et à la fin du film, la fille courrait à travers les flammes, ferait des tonneaux avec sa voiture de sport et sauverait son amoureux qui s'évanouirait presque de bonheur dans ses bras !

ÉCRIS TON PROPRE SCÉNARIO !

Dans ton imagination, tu peux décider de tout et vivre tous tes rêves ! Peut-être que tu pars vivre en Alaska avec les personnes que tu aimes, que vous faites du ski, que vous saluez des ours polaires et que vous faites des câlins dans des duvets super chauds sous une tente le soir...
Que se passe-t-il dans le film de tes rêves ?

CE N'EST PAS LE CORPS QUI DÉTERMINE QUI TU ES

Quand nous naissons, les médecins regardent la forme de nos organes sexuels et disent s'il y a une vulve "Félicitations ! C'est une fille !" ou s'il y a un pénis "Bravo ! C'est un garçon !".

On pense que l'identité va forcément avec le sexe. C'est souvent le cas : en grandissant, les personnes qui ont une vulve ressentent généralement qu'elles sont des filles, et celles qui ont un pénis ressentent généralement qu'elles sont des garçons. Mais parfois, sexe et identité ne correspondent pas ! Il arrive que notre corps ne reflète pas qui on est intérieurement. Cela veut dire qu'on peut avoir un corps que les médecins ont appelé "garçon" ou "fille" mais ne pas s'y reconnaître, et être mal à l'aise avec son corps ou avec l'étiquette "garçon" ou "fille".

Ce n'est pas la forme de ton corps qui détermine qui tu es, c'est toi-même. Il n'y a que toi qui ressens si tu es une fille ou un garçon.

Certaines personnes sentent qu'elles ne sont ni fille ni garçon. On peut avoir une autre identité, ou bien être les deux à la fois. On peut se sentir très bien dans son corps mais ne pas aimer l'étiquette "fille" ou "garçon" qu'on nous a attribuée à la naissance. Il n'y a pas toujours de mot qui corresponde exactement à ce qu'on ressent mais cela ne rend pas notre identité moins vraie.

UNE PERSONNE TRANS

On dit que tu es un garçon ou on dit que tu es une fille, mais tu ne le ressens pas du tout comme ça ?

Peut-être que ton identité ne correspond pas à l'étiquette qu'on t'a attribuée. Ou peut-être que ton corps ne correspond pas à ce que tu ressens. Peut-être que tu te sens à la fois garçon et fille. Ou ni l'un ni l'autre. Ou une personne complètement différente. Dans ces cas-là, on dit qu'on est une personne trans.

Si on n'est pas une personne trans, on est une personne cis (ou cisgenre) : ça veut dire que notre identité correspond à la catégorie de sexe qu'on nous a attribuée à la naissance.

C'est important de pouvoir être qui l'on est. C'est pénible quand on nous traite comme si on était d'une certaine catégorie alors qu'on ne s'y reconnaît pas. Pendant la puberté, sentir le regard des autres sur sa poitrine ou sur sa barbe qui poussent peut être gênant.

Certaines personnes le sentent depuis toutes petites. D'autres s'en rendent compte plus tard dans la vie.

Salut, je suis une personne humaine. Et toi, qui es-tu ?

Annexe 2 : Reportage France 3 dans un établissement scolaire



<https://youtu.be/wioaFhUpR8w>

Annexe 3 : Synthèse d'experts



<https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/education-a-la-sexualite-ecole-danger-ou-prevention.pdf>

Annexe 4 : Charte éthique EVARS

Cette charte éthique EVARS vise à garantir que les séances de prévention et d'information se déroulent dans un cadre respectueux du développement psychique des élèves, sans leur nuire.

Charte éthique pour la prévention et l'information en milieu scolaire de la vie affective, relationnelle et sexuelle

Cette charte permet de garantir la réalisation d'actions de prévention et d'information utiles, mais sans risque pour le développement affectif de leurs enfants et de adolescents.

40 principes à suivre pour respecter la clinique de l'enfant et de l'adolescent

Le terme « enfant » désigne ici un mineur prépubère ; le terme « adolescent » désigne ici un mineur pubère ; le terme « élève » désigne ici les enfants et les adolescents.

Nous utilisons « prévention et information sur la sexualité » pour désigner l'éducation à la sexualité. Nous utilisons « prévention et information sur la sexualité » pour désigner l'éducation à la sexualité. Nous utilisons « prévention et information sur la sexualité » pour désigner l'éducation à la sexualité.

Axe 1 - RESPECTER L'INTIMITÉ

On n'éduque donc pas à la sexualité et sexuelle.

1. La sexualité est le domaine de l'intimité qui doit être respectée. On n'éduque donc pas à la sexualité ;
2. On peut apprendre aux enfants : l'intimité du corps, les émotions, l'altérité, le respect d'autrui, l'égalité fille-garçon. Ces connaissances nécessitent des temps d'appropriation longs et différents d'un enfant à l'autre, elles ne doivent pas faire l'objet d'évaluation formelle des savoirs ;
3. On peut apprendre aux adolescents les précautions physiques et psychologiques nécessaires dans la pratique de la sexualité, et le respect des orientations sexuelles personnelles non violentes. Ces connaissances ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation formelle des savoirs ;
4. Afin d'assurer la prévention nécessaire tout en respectant l'intimité, des référents à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (personnels formés à la VARS en fonction des âges, et à recevoir la parole des enfants et des adolescents) doivent être accessibles dans chaque établissement ;
5. Les référents VARS proposent des espaces de relation privée et doivent être présentés aux élèves en début d'année scolaire, en indiquant qu'ils sont à disposition de ceux qui ont besoin d'informations plus personnelles ou qui souhaitent échanger des préoccupations. Il peut s'agir d'informateurs scolaires professionnellement formés et en contact avec des professionnels ;
6. L'intimité de la vie familiale de l'enfant doit aussi être respectée. Il ne peut pas être demandé à un enfant de décrire en groupe la composition et le fonctionnement de sa famille.

Axe 2 - RESPECTER LE RYTHME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

7. L'enfant n'est pas un adulte miniature. Il est un être immature, vulnérable, et toute prise de parole, activités scolaires, etc. concernant son corps ou ses relations avec autrui doit être adaptée à son rythme de développement ;

SOS Education - Association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général -
25 rue de Poitiers, 75008 PARIS - Tel: 01 42 81 22 07 - www.soseducation.org -
SIRET : 441199 827 00055 - APE : 9499Z

<https://soseducation.org/docs/mobilisations/charte-ethique-vars-sos-education.pdf>

Charte éthique pour la prévention et l'information en milieu scolaire de la vie affective, relationnelle et sexuelle

Cette charte doit permettre de garantir aux parents la réalisation d'actions de prévention et d'information utiles mais sans risque pour le développement affectif de leurs enfants et de leurs adolescents.

Les 40 principes à suivre pour respecter la clinique de l'enfant et de l'adolescent

Le terme «enfant» désigne ici un mineur prépubère ; le terme «adolescent» désigne ici un mineur pubère; le terme «élèves» désigne ici les enfants et les adolescents. Nous réfutons le terme «éducation à la sexualité». Nous utilisons «prévention et information sur la sexualité». Nous n'utilisons pas le sigle «EVARs», mais le sigle «VARs», qui signifie vie affective, relationnelle et sexuelle.

Axe 1 - RESPECTER L'INTIMITÉ

- 1.** La sexualité est le domaine de l'intimité qui **doit être respectée. On n'éduque donc pas à la sexualité;**
- 2.** On peut apprendre aux enfants : l'intimité du corps, les émotions, l'altérité, le respect d'autrui, l'égalité fille-garçon. Ces connaissances nécessitent des temps d'appropriations longs et différents d'un enfant à l'autre, **elles ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation formelle des acquis;**
- 3.** On peut apprendre aux adolescents les précautions physiques et psychologiques nécessaires dans la pratique de la sexualité, et le respect des orientations sexuelles personnelles non violentes. **Ces connaissances ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation formelle des acquis;**
- 4.** Afin d'assurer la prévention nécessaire tout en respectant l'intimité, des référents à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (personnels formés à la VARs en fonction des âges, et à recevoir la parole des enfants et des adolescents) **doivent être accessibles dans chaque établissement;**
- 5.** Les référents VARs proposent des espaces de relation privée et **doivent être présentés aux élèves en début d'année scolaire**, en indiquant qu'ils sont à disposition de ceux qui ont besoin d'informations plus personnelles ou qui souhaitent évoquer des préoccupations. Il peut s'agir d'infirmières scolaires **impérativement formées et ne tenant pas de propos idéologiques;**

6. L'intimité de la vie familiale de l'enfant doit aussi être respectée, **il ne peut pas être demandé à un enfant de décrire en groupe la composition et le fonctionnement de sa famille.**

Axe 2 - RESPECTER LE RYTHME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

7. **L'enfant n'est pas un adulte miniature.** Il est un être immature, vulnérable, et toute prise de parole, activités scolaires, etc., concernant son corps **ou ses relations avec autrui doit être adaptée à son rythme de développement;**

8. **Le registre de la sexualité est inepte et inapte pour l'enfant** qui ne peut pas l'éprouver physiologiquement ni psychologiquement avant la puberté;

9. Donc aucune intervention collective concernant la sexualité adulte (organes sexuels, visuels de corps nus, pratiques sexuelles, reproduction humaine...) **ne doit avoir lieu auprès d'enfants.** Si malgré cet impératif, des propos s'y référant étaient tenus, **l'enfant doit savoir qu'il a le droit de refuser et de sortir de classe, le référent VARS doit le rappeler aux enfants en début d'année;**

10. **On doit respecter le vocabulaire de l'enfant** sans lui imposer un vocabulaire d'adulte;

11. Les adultes **doivent laisser les enfants élaborer leur vision fantasmatique,** propre à l'enfance dès l'âge de trois ans, sur l'origine du monde, la différence entre les filles et les garçons, l'attraction entre les adultes, comment on fait les bébés, etc.;

12. Laisser les enfants jouer avec leurs idées les aide à développer leur curiosité et leur créativité, c'est pourquoi **donner des réponses trop tôt risque de perturber ce processus.** Et entre 7 et 12 ans, cette curiosité est tournée vers l'acquisition de connaissances;

13. **Les adultes ne doivent JAMAIS devancer les questions des enfants. C'est une erreur fondamentale qui peut créer un traumatisme psychique;**

14. Tous les élèves n'en sont pas au même stade de développement affectif, et la réponse à une question d'un enfant peut être prématurée pour les autres. Dans ce cas, **on doit s'abstenir d'y répondre en groupe classe et orienter l'enfant vers l'espace privé des référents de la VARS;**

15. Peu d'adolescents de moins de 14 ans ont une maturité affective qui leur permet d'aborder les questions relatives à la sexualité. **Le cours sur la reproduction humaine ne doit pas avoir lieu avant la 5^e;**

16. Les autres thèmes **ne doivent être abordés progressivement qu'à partir de la 4^e.** La présence doit être obligatoire à partir de cet âge, sauf situation particulière évaluée par les référents de la VARS (mineurs ayant subi une agression sexuelle ou autres motifs de vulnérabilité pouvant impacter leur rapport au sujet de la sexualité).

Axe 3 - PRÉVENIR

17. La prévention n'empêche pas l'inceste ou les abus qu'un adulte commet en utilisant des stratégies élaborées (séduire l'enfant, induire une confusion entre tendresse et sexualité, etc.) ou la menace, **mais les interventions de prévention permettent la révélation de l'inceste ou d'abus;**

18. Les séances de prévention des agressions sexuelles sont **utiles dès le CP.** Elles **ne doivent JAMAIS** s'accompagner d'informations sur les organes sexuels et les actes sexuels;

19. La notion de consentement est inadaptée pour un enfant. Dans le registre de la sexualité, un enfant n'a pas la capacité de consentir ou pas, **on ne doit lui parler que d'interdits;**

20. Ces séances nécessitent la transmission d'interdits définis par la loi avec des messages non sexualisés dans divers supports de type «mon corps est à moi», «mon corps, c'est moi», vérifiés par des cliniciens spécialistes de la vie psychique;

21. Il n'est pas nécessaire qu'un enfant sache nommer en termes scientifiques les organes génitaux pour intégrer les interdits de l'inceste et révéler une agression. **Il est important de le laisser utiliser son vocabulaire, il saura trouver les mots pour révéler;**

22. La prévention vise à permettre à l'enfant de réagir quand il ressent de la gêne face à certains contacts avec des adultes, en particulier au niveau des « zones ou parties intimes » ou du « sexe ». **On doit lui dire qu'il doit en parler tout de suite à un adulte en qui il a confiance, et lui rappeler que les référents à la VARS qu'il a vus en début d'année sont là pour lui;**

23. Lorsque les questions posées par un enfant, ou son comportement, peuvent laisser penser qu'il est confronté à une sexualisation précoce dans son cadre familial (ou dans un autre cadre) et/ou qu'il est consommateur de pornographie, **c'est le signe qu'il a besoin d'aide et doit être pris en charge;**

24. Un espace de la VARS pour recevoir sa parole et des adultes formés pour accueillir l'enfant doivent évaluer si l'école **doit passer le relais au dispositif de protection de l'enfance et/ou faire directement un signalement;**

25. Dès la 4e, pour les adolescents **la prévention porte sur les informations relatives à la sexualité** : les MST, l'utilisation du préservatif, la contraception, les grossesses non désirées, l'accès à l'IVG, les risques liés aux réseaux sociaux et aux écrans, les addictions (drogues et pornographie).

Axe 4 - NE PAS PERTURBER L'IDENTITÉ SEXUELLE DES MINEURS

26. **La différence des sexes est un fait** et pour tout enfant et adolescent, un des éléments structurants de sa personnalité et de ses relations interpersonnelles;

27. **On ne doit pas induire un questionnement chez un enfant et un adolescent, concernant son genre et le genre en général.** Il s'agirait d'une atteinte à la construction de son identité, à son identification indispensable à ses parents.

Axe 5 - NE PAS PROVOQUER D'EXCITATION

28. L'institution scolaire et ses intervenants **doivent avoir un rôle de pare-excitation;**

29. Confronter les enfants au réel de la sexualité des adultes par des images, des propos, des contenus, des schémas, **ne peut être que traumatique.** Il s'agit d'une intrusion dans leur psychisme, car l'enfant n'a pas encore développé une réflexion sur ce sujet ou n'y a pas encore pensé de cette manière;

30. L'effraction psychique produite par un contenu sexuel concernant le plaisir ou la pornographie sur un enfant qui n'y est pas préparé, ou un adolescent, **crée une excitation sans issue dans le cadre scolaire;**

31. **Les pratiques sexuelles ne doivent pas être abordées dans le cadre scolaire,** que ce soit dans les enseignements ou les livres qui y sont étudiés, lors d'activités ou de sorties scolaires, dans des brochures distribuées au sein de l'établissement ou sur des sites en lien avec l'État;

32. Les livres disponibles à la bibliothèque ou au CDI **ne doivent comprendre aucun récit présentant des pratiques sexuelles, l'idéologie du genre et/ou le changement de genre;**

33. Si le port du préservatif est un moyen de prévention **qui doit être systématiquement rappelé à partir de la 4^e,** on ne doit pas contraindre des élèves à poser un préservatif sur un sexe factice dans une salle de classe. Les élèves n'ont pas à «s'entraîner collectivement», c'est une expérience qu'ils doivent vivre dans l'intimité;

34. L'accès à la pornographie est interdit aux mineurs, **donc il est interdit de leur proposer un contenu pornographique quel que soit le support.** La lutte contre la pornographie n'est pas le rôle de l'école, mais est d'abord le rôle des parents (contrôle parental) et de l'État (interdiction des plateformes de diffusion et interdiction des contenus décrivant les 6 positions de pénétration vaginale, les 5 positions de pénétration anale, les bienfaits de la fellation, etc., comme c'est le cas sur le site «onsexprime» financé par l'État).

Axe 6 - LES PARENTS

35. Des supports adaptés à l'âge des élèves **peuvent être mis à la disposition des parents** qui se sentent mal à l'aise pour assurer leur rôle éducatif ou répondre aux questions de leur enfant ou de leur adolescent sur la sexualité et la prévention;

36. **Les parents sont loyalement informés en amont** de la tenue des séances, du contenu, et peuvent ainsi en parler avec leur enfant et leur adolescent après la séance.

Axe 7 - DISPOSER D'INSTANCES DE CONTRÔLE

37. **L'identité des intervenants doit être contrôlée systématiquement avant chaque séance** (B2 du casier judiciaire et non inscription au FIJAIS (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)), ainsi que la formation qui certifie qu'ils sont capables de délivrer des séances de prévention et d'informations sur la VARS **en fonction de l'âge**, sans nuire à l'état de santé psychique et physique des élèves;

38. Les interventions sur la VARS dispensées par des organismes extérieurs doivent toujours avoir lieu en présence d'un membre de l'équipe éducative de l'établissement scolaire. **Elles doivent être enregistrées et l'enregistrement conservé pendant trois mois.** Ceci permet de vérifier l'absence d'un esprit de prosélytisme et la nature de contenus éventuellement estimés inadéquats par des parents, lesquels sont souvent niés, victimes de la stratégie du «pas de vague», au mépris de l'intérêt supérieur de l'enfant;

39. **Des conseils de vigilance doivent être créés, indépendants de l'administration de l'Éducation nationale**, et être extérieurs aux établissements scolaires pour examiner les éventuelles dérives observées par des parents ou l'équipe éducative;

40. La liste des ouvrages à disposition dans les bibliothèques et les CDI **doit être soumise à un organisme national** incluant des pédopsychiatres et psychologues de l'enfance, et prendre en compte la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

JE SIGNE LA CHARTE

Sont notamment signataires de la charte :

Les cliniciens de la santé et du psychisme de l'enfant et de l'adolescent

Marilia Aisenstein – Psychanalyste – Ancien Président de la Société psychanalytique de Paris et de l'Institut de Psychosomatique de Paris, représentant de l'Europe à l'Institut de Psychanalyse Active – Dernier ouvrage « Desir, Douleur, Pensée » Ithaque 2022

Charles V Aimard – Psychologue

Brigitte Alexandre – Pédopsychiatre

Dr Luis Alvarez – Pédopsychiatre, American Hospital of Paris

Marine Armengaud – Psychologue clinicienne, psychotraumatologue

Fabienne Asiani – Psychologue clinicienne

Nicole Athéa – Docteur gynécologue-endocrinologue – Ancien médecin inspecteur au ministère de la Santé sur les adolescents – Médecin référent et formateur pour l'éducation à la sexualité des adolescents

Stéphanie Attar Pérès – Psychologue clinicienne

Aurélien Avart – Docteur en médecine, psychiatre, expert près la Cour d'Appel de Reims

Marc Barbier – Psychologue clinicien

Béatrice Bartoli – Psychologue clinicienne

Bernard Basteau – Pédopsychiatre

Marie Beauvais – Psychologue clinicienne

André Beetschen – Psychiatre, psychanalyste

Patrick Benhaim – Psychiatre

Sarah Bengana – Psychologue

Myriam Benoît – Psychologue

Emmanuelle Béra – Psychologue clinicienne

Léa Berberova – Psychologue clinicienne

Maurice Berger – Pédopsychiatre, ex-professeur associé de psychopathologie de l'enfant

François Bernard – Psychologue DESS

Sabine Bernard – Psychologue clinicienne

Michèle Bertrand – Psychologue clinicienne, professeur des universités émérite, psychanalyste

Sandra Bizet – Psychologue clinicienne

Caroline Blondel – Psychologue

Céline Boeuf – Psychologue

Noëlla Bongrain – Psychologue

Louis Bonlarron – Psychologue

Christian Bonnaure – Psychiatre

Emmanuelle Bonneville-Baruchel – Docteur en psychologie, maître de conférence en psychologie clinique à l'Université Lyon 2

Alexandra Bouchard – Docteur en psychologie / psychologie / psychanalyste

Danielle Boubli – Psychologue clinicien

Brigitte Bourgeois – Psychologue clinicienne

Florence Bourquin – Psychologue clinicienne

Dominique Boussat Letard – Psychologue clinicienne, psychanalyste

Aurore Boyer-Croze – Psychologue clinicienne

Anne-Marie Bras – Psychologue clinicienne

Valérie Busson – Psychologue

Ariane Cahen – Psychologue

Patricia Caille – Psychologue

Ricardo Campana Navarro – Pédopsychiatre / Psychiatre

Sylvie Cappellone – Psychologue

Anne-Sophie Cappiello – Psychologue clinicienne

Marie Carel – Psychologue clinicienne

Raymond Carmelli – Psychologue clinicien

Sophie Caron – Psychologue

Nadine Carreras – Psychologue clinicienne

Elisabeth Charier – Psychologue clinicienne

Roselyne Charvet Dischly – Psychologue clinicienne

Fanny Chaudagne – Psychologue

Frédérique Chevallier – Psychologue clinicienne

Béatrice Chiaverini – Psychologue clinicienne

Christel Cizaire – Psychologue clinicienne

Claire Claudel – Psychologue clinicienne, psychothérapeute

Béatrice Clavel-Inzirillo – Professeur de psychologie du développement – Enseignant-Chercheur en Psychologie du développement à L'Université Lyon 2

Hermance Clerc – Psychologue

Bertrand Cocagne – Psychologue

Françoise Cointot – Pédopsychiatre et psychanalyste, membre de la SPP et de la SEPEA

Sabrina Cornille – Psychologue

Aurore Cosson – Psychologue

Sonia Couette – Psychologue clinicienne

Jocelyne Council – Psychologue

Pascale Coutaud – Psychologue

Sophie Dechêne – Pédopsychiatre, MD, MRCPsych

Marie Annick De Chaballier – Psychiatre

Claire De Crisenoy – Psychologue clinicienne

Nicolas Debeugny – Psychologue

Brigitte Defransure – Psychologue

Gilbert Delagrangue – Pédopsychiatre

Sonia Delahaigue – Psychologue, conférencière et autrice sur la psychologie de l'enfant

Bérengère De Laromiguière – Psychologue

Aurélia De Meyrignac – Psychologue clinicienne

Laurent De Montbron – Psychologue

Véronique Depériers – Psychologue clinicienne

Juliette Désalbres – Psychologue clinicienne

Nathalie Deschamps – Psychologue

Véronique Dessons – Pédopsychiatre

Eloïse Didier – Psychologue

Jean Louis Dorey – Psychologue clinicien

Jeanne Drouot – Pédopsychiatre

Mathilde Dublineau – Psychologue clinicienne, Docteur en psychologie – Directrice de Naître et Bien Être – Chargée de cours à l'Université Lumière Lyon2 – Chercheuse associée au CRPPC Lyon2

Sandra Ducreux – Psychologue thérapeute

Sabine Duflo – Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, spécialiste de l'addiction aux écrans chez les adolescents

Denis Dufour – Psychologue clinicien

Pascale Duhamel – Pédopsychiatre

Marie-Estelle Dupont – Psychologue clinicienne – Directrice de collection chez Albin Michel

Clio Dupouy – Psychologue clinicienne

Véronique Elefant-Yanni – Docteur en psychologie, MAS

Fathia Ferhat – Psychologue

Françoise Fericelli – Pédopsychiatre, ancien expert judiciaire, co-fondatrice du collectif Médecins Stop Violences

Christian Flavigny – Pédopsychiatre, psychanalyste, ancien directeur du Département de Psychanalyse de l'Enfant à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris

Marielle Frayssinet – Psychologue clinicienne

Geneviève Fribourg-Blanc – Psychiatre

Véronique Gaillard – Psychologue

Clémence Garnier – Psychologue clinicienne

Stéphanie Gentelet – Psychologue

Lydia Georgev – Psychologue clinicienne

Thérèse Godard – Psychologue CIO Éducation nationale

Jocelyne Godest – Psychologue

Pascal Goineau – Psychiatre

Eva-Marie Goder – Psychologue

Annie Goldszlagier – Psychiatre, pédopsychiatre

Marie Grenet – Pédiatre, ancien médecin directeur de Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Pamela Grignon – Psychologue-psychothérapeute en thérapies cognitives et comportementales

MH Grillon-Colledani – Psychologue clinicienne

JM Guillaud Bataille – Pédopsychiatre

Assia Hamada – Psychologue du travail

Carole Hasselsweiler – Psychologue clinicienne

Lorna Hellias – Psychologue

Elisabeth Hilsz – Psychologue enfance et adolescence

Eugénie Izard – Pédopsychiatre – Présidente du REPPEA (Réseau de professionnels pour la protection de l'enfance et de l'adolescence)

Delphine Jaouen – Psychologue

Anne Jaze – Psychologue clinicienne
Annette Jean Caron – Psychologue clinicienne
Catherine Josse Winkler – Psychiatre
Germaine Juguet – Psychologue clinicienne
Magalie Klockenbring – Psychologue clinicienne
Laure Laforêt – Psychologue clinicienne
Léa Lallemand – Psychologue clinicienne
Sophie Lallemand – Psychologue clinicienne
Claire Lanquetot – Pédopsychiatre
Marie-Annick Lardilleux – Psychologue clinicienne
Francine Lebouvier – Psychologue clinicienne
Jean-Pierre Lebrun – Psychiatre et psychanalyste, président de la Ligue Wallonne pour la santé mentale
Jean-Paul Leclercq – Psychologue clinicien, ex-directeur de centres de soins psychiques aux enfants et adolescents
Caroline Lecomte – Psychologue
Magali Ledieu – Psychologue clinicienne
Gaëlle Légo – Psychologue clinicienne
Emmanuel Legrand – Psychologue
Patrick Lehmann – Psychiatre et sexologue TCC
Adina Leroy – Psychologue
Clémence Lorteau – Psychologue clinicien
Raffaella Lucanto – Psychologue
Michaël Ludwig – Psychologue
Patrice Marceau – Psychologue
Catherine Marchand – Pédopsychiatre, expert près la Cour d'Appel de Fort de France
Marie-Hélène Marksteder – Psychologue clinicienne
Erik Martre – Psychologue clinicien
Brigitte Martinez – Psychologue
Sandrine Mastier – Psychologue clinicienne
Elise Mathy – Psychologue clinicienne
Anne Claire Matrand – Pédopsychiatre, doctorante en psychopathologie
Marie-Dominique Maugé – Psychologue clinicienne

Yoanna Micoud – Psychologue clinicienne, psychotraumatologue et formatrice

Frédéric Missenard – Pédopsychiatre, psychanalyste

Rosemarie Moal – Psychologue clinicienne

Myriam Montabone – Psychologue

Lydia Müller – Psychologue

Carmen Musetoiu – Médecin psychiatre

Eléana Mylona – Psychologue clinicienne, psychanalyste

Lise Nathanson – Psychologue

Jocelyne Ndoye – Psychologue clinicienne

Geneviève Netter – Psychologue clinicienne de l'enfance en CHU et en CMPP

Marie Laure Oudin – Psychologue

Elodie Pagliaroli – Psychologue clinicienne, doctorante, psychologue en protection de l'enfance

Charlotte Pangole – Psychologue clinicienne

Olga Pataki – Psychologue

Pascale Pérouse – Psychologue

Laetitia Perret – Psychologue

Anna Perinet-Marquet – Psychologue clinicienne

Gwenaëlle Persiaux – Psychologue clinicienne, auteure sur la psychologie de l'attachement

Fabienne Peters – Psychologue clinicienne

Myriam Pierson – Pédopsychiatre – ex expert judiciaire, spécialiste des situations d'inceste

Bénédicte Pinçon – Psychologue clinicienne

Christine Pitoizet – Psychologue clinicienne

Michèle Plahiers – Psychologue clinicien

Christian Portelli – Psychiatre infanto juvénile, directeur de CMPP

Estelle Prevost – Psychiatre

Jean-Pierre Phipps – Psychologue clinicien

Gilles Rabinovitch – Psychologue clinicien

Christiane Real – Psychologue clinicienne

Anne-Sophie Renaud – Psychologue de l'enfant et de l'adolescent

Claudine Renaut – Pédopsychiatre

Alexandra Rhodes – Psychologue clinicienne/Psychothérapeute, experte près les tribunaux, Ex-administratrice de la Compagnie des Experts de Justice de TOULOUSE

Zahra Rhiyourhi – Psychologue

Matthias Rio – Psychologue

Brigitte Robin Goanvic – Psychologue clinicien

Géraldine Rodriguez – Psychologue

Stanislas Romankiewicz – Psychologue clinicien

Alexiane Rossi – Psychologue

Jean Pierre Rumen – Psychiatre

Vincent Rouyer – Médecin pédopsychiatre

Claire Saillour – Psychologue

Hélène Sallez – Psychologue clinicienne

Julien Sardou – Psychiatre

Syrellis Savvidis – Psychologue clinicienne

Jacqueline Schaeffer – Psychanalyste – Travaux de référence sur la question de la différence des sexes et du féminin – Membre titulaire formatrice de la Société Psychanalytique de Paris (SPP)

Marie Hélène Scheibling – Psychologue

Valérie Scherfling – Psychologue clinicienne

Marie José Schuler – Psychologue clinicienne

Claire Seigneur – Psychologue clinicienne

Axelle Simpère – Psychologue clinicienne

Anne-Hélène Sigonney – Psychologue clinicienne

Joëlle Souillot – Psychologue

Claude Swaenepoel – Pédiatre

Jeanne Tanham – Psychologue

Caroline Teberne – Psychologue

Alice Telecher – Psychologue

Ève Thiebaut – Médecin psychiatre

Kent Thorne – Pédopsychiatre

Noémie Top – Psychologue

Mireille Toulotte-Henriet – Psychologue clinicienne

Françoise Trometer – Pédopsychiatre

Rym Valke – Psychologue

Anne Vassiliades – Psychologue clinicien

Monette Vaquin – Psychologue Psychanalyste, Auteur de plusieurs livres en éthique biomédicale

Michèle Vermillière – Psychologue

Pascale Verrien – Psychologue

N&D Vincent – Psychologue clinicien

Blandine Vincent – Psychologue

Arianne Vincent – Psychologue

Agnès Vogé – Psychologue

Myriam Weber – Psychologue

Jacques Weiss – Psychiatre

Galia Yehezkieli – Psychiatre, pédopsychiatre, ex assistante spécialiste en Unité Mère-Bébé et ex médecin-directrice de CMPP

Annexe 5 : Pétition de SOS Éducation sur l'EVARS (184 000 signataires)



OUI À LA PRÉVENTION

NON
À L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ
À L'ÉCOLE

<https://soseducation.org/petitions-mobilisations-collectives/non-education-sexualite-cadre-scolaire>

Annexe 6 : Copie du courrier envoyé à Monsieur Bruno RETAILLEAU, Ministre de l'Intérieur



<https://soseducation.org/docs/mobilisations/courrier-evars-retailleau-sos.pdf>

Découvrez la réponse de la ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en cliquant ici :
<https://soseducation.org/docs/mobilisations/reponse-courrier-evars-borne-sos.pdf>